

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Vive opposition du milieu agricole et vétérinaire à la décision du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de fermer le Centre régional en pathologie de L'Assomption

Le 12 mai 2015 – L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec et la Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL) ont appris récemment que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) procéderait sous peu à la fermeture du Centre régional en pathologie de L'Assomption, un laboratoire de première ligne et d'importance dans la structure de l'agroalimentaire québécois compte tenu de sa situation géographique.

Un des deux pathologistes de ce laboratoire a été transféré au laboratoire de Saint-Hyacinthe en avril et deux techniciennes ont été avisées qu'elles seraient transférées au laboratoire de Québec au mois d'août. Le laboratoire de L'Assomption ne pourra donc plus servir adéquatement les producteurs, et ce, dès le mois d'août prochain.

La décision du gouvernement de fermer ce laboratoire prive les producteurs et les médecins vétérinaires du Québec de l'accès à des services de diagnostic à proximité et multiplie de façon importante les risques pour la santé publique et la santé animale.

Cette situation fragilise sérieusement la capacité du gouvernement québécois à effectuer de la surveillance sanitaire permettant de détecter les maladies et les épidémies et d'intervenir promptement pour en limiter les conséquences désastreuses. Le Québec s'est démarqué par ce système de réseau de surveillance au cours des dernières années et il est pris comme modèle dans les autres provinces.

Le Centre régional en pathologie de L'Assomption sert les producteurs d'un vaste territoire du Québec dont ceux des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, les Laurentides, Lanaudière, l'Outaouais, de la Mauricie, etc. Après consultation des différents partenaires et regroupements de producteurs, tous concluent que ces producteurs ne franchiront pas la grande distance séparant leur ferme du laboratoire de Saint-Hyacinthe. La Rive-Nord est la deuxième plus grande région productrice de volailles au Québec et plusieurs autres productions animales y sont produites.

Nous comprenons que le ministère doit répondre aux objectifs financiers du gouvernement, mais la décision prise nous paraît indéfendable, tant du point de vue sanitaire que financier. Dans le contexte actuel de crises sanitaires et d'émergence de nouvelles maladies, il est impératif que le Québec maintienne les services de surveillance actuels qui sont à un niveau minimum actuellement.

En effet, des coupures majeures ont déjà été faites au Québec. Au cours des 20 dernières années, il y a eu une diminution radicale du nombre de laboratoires régionaux et une réduction des effectifs pathologistes vétérinaires au MAPAQ. De 17 pathologistes en 1996, il n'en reste que 13.

.../2

Freiner le démantèlement du réseau de laboratoires de diagnostic au Québec est une priorité, car l'ensemble des pays et des provinces ont été invités à accentuer la surveillance et le dépistage des pathogènes d'origine animale au cours des dix dernières années. Le gouvernement du Québec a d'ailleurs investi plus de 500 000 \$ pour moderniser le Centre régional en pathologie de L'Assomption en 2010-2011 afin qu'il réponde aux normes de sécurité de niveau 2, en plus de construire deux nouveaux laboratoires modernes à Saint-Hyacinthe (LEAQ) et à Québec (LEPAQ).

Plusieurs diagnostics doivent être faits sur des animaux apportés vivants. Transporter des animaux sur de longues distances est contraire aux normes de bien-être animal et de transport des animaux fragilisés. De plus, les délais pour réaliser un diagnostic ou des analyses sur des carcasses d'animaux morts sont critiques pour assurer la validité et la qualité des résultats. Des laboratoires de proximité sont requis pour assurer une surveillance adéquate et protéger le public.

Pour les producteurs, en plus de la grande distance à parcourir due à la vaste étendue du territoire, s'ajoutent les difficultés d'accès à la Rive-Sud compte tenu de la congestion routière permanente que ce soit par le Pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine ou le traversier de Sorel-St-Ignace. Tous s'entendent pour conclure qu'on se dirige vers un sous-diagnostic chronique.

Après avoir mis en place la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux en 2011 qui visait notamment à accroître la capacité du Québec à détecter les maladies et à favoriser l'accès aux ressources diagnostiques, le gouvernement provincial enlève maintenant les outils essentiels au diagnostic précis des pathologies animales, la base même d'une utilisation judicieuse des médicaments et la surveillance de l'antibiorésistance. La fermeture du laboratoire de L'Assomption provoquera inévitablement la diminution des nécropsies, des cultures bactériennes et des antibiogrammes, représentant ainsi un risque accru pour la santé publique.

L'épidémiosurveillance est une priorité et les services de pathologie doivent se maintenir sur la Rive-Nord de Montréal et non seulement à Québec et Saint-Hyacinthe. Fermer le laboratoire de L'Assomption ne correspond pas à une saine utilisation des ressources publiques et à la prestation efficiente de services publics.

Le mandat de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est de protéger le public et, à ce titre, il veille à la santé et au bien-être animal de même qu'à la santé publique. La décision du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec est très préoccupante pour la santé du public, pour les producteurs du Québec et l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec s'y oppose fermement.

Le mandat de la Fédération de l'UPA de Lanaudière est de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques et sociaux des 2 300 producteurs agricoles lanaudois.

À propos de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est un organisme, constitué en vertu du Code des professions du Québec et de la Loi sur les médecins vétérinaires, qui regroupe près de 2 500 médecins vétérinaires au Québec. Son mandat est d'assurer la protection du public en faisant la promotion d'une médecine vétérinaire de qualité qui vise l'amélioration du bien-être des animaux et le maintien de la santé publique.

À propos de la Fédération de l'UPA de Lanaudière

La Fédération de l'UPA de Lanaudière est une organisation professionnelle ayant son siège social à Joliette et regroupe 5 syndicats locaux ainsi que 16 groupes spécialisés représentant 14 secteurs de production.

-30-

Sources :

Ordre des médecins vétérinaires du Québec
Tél. : 450 774-1427, poste 238
1 800 267-1427, poste 238

Fédération de l'UPA de Lanaudière
Tél. 450 753-7486 poste 224